

ASGBA- Réunion du 15 mai 2017

Ordre du jour :

- Bilan financier et licences : Monique
- Site internet
- Fête du club et présentation de Camille
- Divers : tous

Participants : Arnaud André, Tangi Fourel, Gérard Le Bretton, Monique Billon, Catherine Chabaud, Fabien Colliou, Camille Brucher

Absents excusés : Olivier Cravello, Hervé Abgrall, Jean Paul polard, Philippe Gaucher, Eric Robillard, Hervé Cabon, Geneviève Mazé.

Rédacteur : Arnaud André

- Bilan financier et des licences :
Monique nous annonce que le nombre de licences renouvelées reste légèrement supérieur à celui de la même date que l'année dernière. Ce qui est une bonne nouvelle. 32 personnes n'ont pas renouvelé par rapport à l'année dernière et 8 ont pris leur licence ailleurs.

Site internet :

Les personnes présentes et les remontées d'informations des adhérents montrent que le site est très apprécié et agréable. Il est remis à jour chaque semaine. Très bon travail pour un coût dérisoire, grâce à la persévérance de Fabien et de Jean François Congar.

- Départs en ligne pour les compétitions du dimanche :
Après discussion avec les membres présents, il est décidé de passer aux inscriptions en ligne pour la compétition du 11 juin. Il est décidé que dans la zone commentaires, pour garder la possibilité aux personnes de choisir leur partenaire en utilisant la réservation horaire. Le bureau demandera aux adhérents d'utiliser la rubrique « commentaires » pour y mettre uniquement l'heure de départ désirée. Exemple : le premier joueur s'inscrit et note 8h. Le second puis le troisième notent 8h. Le créneau est rempli et les suivants noteront 8h10. Les personnes qui veulent s'inscrire peuvent visualiser les personnes déjà inscrites avec leurs horaires de départ. Le logiciel permet de suivre la date et l'heure d'inscription. Donc les premiers inscrits seront prioritaires. Une légère formation sera réalisée par Jean Paul aux membres du bureau. Camille fera des copies d'écrans pour illustrer l'utilisation du

logiciel. Un mail sera envoyé à tous les adhérents (idem celui envoyé aux seniors il y a quelques mois) pour expliquer comment réaliser l'inscription en ligne.

- Organisation de la fête :
Arnaud présente Camille Brucher qui va organiser la fête du club le 24 septembre. Avec les personnes présentes, il est décidé de garder la même formule sur une journée. L'animation de l'après midi reste à peaufiner mais les idées sont là. Plusieurs actions : Gérard doit donner les informations sur l'historique du golf à Camille pour établir des panneaux. Camille va préparer une affiche, vérifier la base des adhérents, voir le traiteur, l'imprimeur, des boulangeries pour les viennoiseries, discuter avec le golf et France boisson, trouver d'autres sponsors,... Camille et Arnaud ont vu Golf Action ce jour et il sera présent avec le camion d'essai de clubs, le radar pour le concours de drive. Le Pro viendra peut être aussi. A confirmer cette semaine. Arnaud doit donner le nombre de lots nécessaires pour cette fête du club. Camille développera les réseaux sociaux avec le soutien de Fabien.

- Fichier actions terrain :
Philippe a préparé un listing des actions à réaliser. Arnaud va le transmettre aux personnes au bureau et il pourra être étoffé. On le donnera au golf ensuite, après relecture.

- Divers :
Plusieurs sujets sont venus sur la table :
 1. Tangi propose une soirée barbecue le vendredi 7 juillet. Formule : scramble à 18h sur 9 trous suivi d'un barbecue.
 2. Concernant l'aide financière pour les CAEF, il est acté que cette année, l'association ne participera pas. Ce sera mis dans le budget pour 2018.
 3. Catherine fait remonter que plusieurs dames qui jouaient en strokeplay et qui avaient fait une croix n'apparaissaient pas avec un statut disqualifié dans les résultats sur internet. Arnaud confirme : lors de la remise des prix et l'impression des résultats, le statut est bien disqualifié. Mais la ffgolf ne tient plus en compte le strokeplay dans son calcul informatique. Il se pourrait donc qu'une personne qui joue en strokeplay et qui fait une croix puisse faire une zone tampon ou même une performance. Cependant il aura été considéré comme disqualifié vis-à-vis de la compétition.
 4. La dropping zone au trou 2 : Catherine en avait discuté avec Jean Noel Arzul et pour lui la seule zone possible est en bas, entre les 2 plans d'eau. Arnaud dit qu'il faut revoir les règles locales pour acter cette zone. Il faudra rajouter aussi que le chemin entre le trou 11 et le trou 12 autorise un free drop (obstruction inamovible).

Prochains Rendez vous :

Courant juin à confirmer.